



# Les nuits de la lecture

publié le 06/11/2022

#EAC#lecture#nuit#peur#plaisir

## Descriptif :

Les prochaines Nuits de la lecture organisées par le Centre national du livre (CNL) sur proposition du ministère de la Culture, se tiendront du 19 au 22 janvier 2023. Le public sera invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques autour du thème de la peur.



Les prochaines Nuits de la lecture organisées par le Centre national du livre (CNL) sur proposition du ministère de la Culture, se tiendront du 19 au 22 janvier 2023. Le public sera invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques autour du thème de la peur.

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir, au fil des éditions, un public de plus en plus large. Elles ont ainsi rassemblé, en 2022, plus de 5 000 événements en France et dans une trentaine de pays.

### Devenez acteur de ce grand rendez-vous national !

Les bibliothèques, les librairies, mais également les musées, les théâtres, les établissements scolaires et universitaires, les centres culturels, les structures pénitentiaires, hospitalières et médico-sociales ou pour la petite enfance, le réseau des établissements culturels français et les librairies francophones à l'étranger, ou encore des hôtels, des restaurants... seront invités à mettre à l'honneur le plaisir de lire et de partager le frisson de la lecture !

**Les animations peuvent être programmées du jeudi 19 au dimanche 22 janvier, dès l'après-midi et en soirée.**



**Les Nuits de la lecture fédèrent toutes les actions en faveur du livre et de la lecture sur ces dates grâce à :**

- Un site avec son formulaire contact, une newsletter, des réseaux sociaux dynamiques
- Une thématique annuelle mobilisatrice, indicative et non contrainte
- Des ressources régulièrement alimentées
- Des figures marquantes d'auteurs et de personnalités qui parrainent la manifestation et contribuent à sa notoriété

Pour tous vos échanges et toute question, rendez-vous sur le site des Nuits de la lecture [🔗](#)

### Quand et comment officialiser sa participation ?

Il suffit d'inscrire son animation dans l'agenda de la manifestation. L'inscription ne prend que quelques minutes et se fait en ligne. Cela vous permet de figurer sur la carte programme officielle mise en ligne sur le site dédié.

Il est techniquement possible d'ajouter des événements jusqu'à la veille de la manifestation. Cependant une inscription avant le 6 décembre vous permettra de bénéficier d'une visibilité optimale au sein de la campagne de communication nationale.

### **Des outils de communication mis à disposition pour soutenir vos actions**

Des kits de communication ont été conçus pour vous accompagner. Ils contiennent différents formats d'affiches et des marque-pages. Pour recevoir gratuitement un kit de communication, adapté à la taille de votre structure, dans la limite des stocks disponibles, il vous suffit de compléter les champs dédiés à la livraison du matériel lors de la création de votre fiche structure dans l'espace organisateur. Vous avez aussi accès à une boîte à outils qui vous permettra de télécharger différents formats de visuels sur le site de l'événement.

Pour poursuivre le développement de la manifestation, le Centre national du livre vous offre la possibilité de déposer une demande afin de recevoir des Chèque Lire ® qui seront à distribuer au public à l'occasion des Nuits de la lecture.

En pièces jointes :

- Le communiqué de presse
- Le flyer
- L'appel à participation

### **Documents joints**

 Appel à participation (PDF de 217.1 ko)

 Communiqué de presse (PDF de 786.5 ko)

 Flyer "nuits de la lecture" (PDF de 254.5 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**